



Nous adressons toutes nos condoléances aux survivants du tremblement de terre qui a ravagé la ville de Bam, dans le Sud-Est de l'Iran, le 26 décembre 2003, détruit une grande partie de la ville historique et endommagé sérieusement le vieux quartier et la Citadelle d'Arg-e-Bam, vieille de 2000 ans. Les pertes humaines et les problèmes humanitaires de la ville constituent la première priorité pour tous ceux qui sont concernés par sa reconstruction.

L'UNESCO a rapidement répondu à cette urgence, tout d'abord en décentralisant début janvier 200 000 dollars de fonds d'urgence, dont 50 000 dollars du Fonds du patrimoine mondial. Le Japon a, pour sa part, versé 500 000 dollars pour des missions techniques et des activités préliminaires de reconstruction.

Le Bureau multipays de l'UNESCO à Téhéran a immédiatement entrepris une mission du 12 au 14 janvier à Bam et Kerman, avec des experts de l'Organisation du patrimoine culturel iranien, pour évaluer la situation.

A la demande du Directeur général, Koïchiro Matsuura, une mission placée sous ma direction et constituée d'experts internationaux en technologie du bâtiment, études géologiques et architecture en terre, a été menée sur place fin janvier pour élaborer un plan d'action avec les autorités iraniennes et le Bureau multipays de l'UNESCO à Téhéran.

Nous avons pu réaliser une évaluation de l'état de conservation de la Citadelle de Bam et visiter certains des monuments situés à l'extérieur de l'ensemble de la Citadelle, dans la ville de Bam même. Nous avons observé l'impact du tremblement de terre sur le tissu urbain et étudié la coordination à établir entre les activités de conservation et de réhabilitation nécessaires pour la Citadelle et les plans de reconstruction de la ville.

Le sous-Directeur général pour la Culture, Mounir Bouchenaki, s'est rendu en mission à Bam début février avec Mark Malloch Brown, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement, pour discuter des programmes de réhabilitation à long terme et de reconstruction avec les autorités iraniennes compétentes.

Une troisième mission, technique, a été envoyée à Bam sous la direction de Wolfgang Eder, Directeur de la Division des sciences de la terre, pour étudier la contribution de l'UNESCO en matière de prévention des catastrophes naturelles et de reconstruction de Bam, en garantissant l'anti-sismicité des constructions futures.

Un plan d'action a été établi à l'issue de ces missions. Il comprend une phase d'urgence, déjà mise en œuvre, une phase de recherche et de descriptif du projet, qui doit débuter dans les six mois, et la phase de restauration proprement dite, qui débutera en 2005.

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial

1 sommaire



© L'organisation du patrimoine culturel iranien

Le 26 décembre 2003, un violent tremblement de terre a frappé le Sud-Est de l'Iran, faisant près de 50 000 morts et laissant quelque 50 000 sans-abri. La ville historique de Bam a été en grande partie détruite. On voit ici la porte centrale de la Citadelle d'Arg-e-Bam, vieille de plus de 2000 ans, avant et après le séisme.



1 Editorial - Francesco Bandarin
Directeur du Centre du patrimoine mondial

2 Le Fonds-en-dépôt espagnol

Entretien avec l'Ambassadeur du Sultanat d'Oman auprès de l'UNESCO

3 Cahiers du patrimoine mondial

Villes africaines et patrimoine mondial

Patrimoine mondial en péril

4 Pour en savoir plus

Qui fait quoi ?

Calendrier

Le Fonds-en-dépôt espagnol

Le but du Fonds-en-dépôt espagnol, un accord entre l'Espagne et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, en vigueur depuis le 28 avril 2003, est de financer des projets en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Une réunion s'est tenue à Madrid les 29 et 30 janvier 2004 entre les autorités espagnoles et des représentants du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO pour discuter des activités à financer par ce Fonds.

Francesco Bandarin, Directeur du Centre du patrimoine mondial, et Nuria Sanz, spécialiste du Programme à l'Unité d'Amérique latine et des Caraïbes, et coordinatrice des projets du Fonds-en-dépôt espagnol, représentaient le Centre du patrimoine mondial à la réunion. S. Exc. M. Yago Pico de Coaña y de Valicourt, Ambassadeur et Délégué permanent de l'Espagne auprès de l'UNESCO, Áurea Roldán Martín, Directrice générale de la Coopération et de la Communication culturelle, Fernando Gómez Riesco, sous-Directeur général de la Coopération culturelle internationale, Luís Lafuente Batanero, sous-Directeur général de la Protection du Patrimoine historique, Josefina López Conejos, Chef du Secteur de la Coopération internationale multilatérale, Diego Fernández Alberdi, Chef des Affaires juridiques, et Juan Duarte, Chef des Programmes et des Accords culturels du Ministère espagnol des Affaires étrangères, y ont également assisté.

Cet accord entre l'Espagne et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO a moins d'un an mais de nombreuses initiatives sont cependant déjà en cours et il est prévu de lancer ou de poursuivre une série de projets en 2004.

L'un des projets mis au point l'année dernière va recevoir un soutien financier permanent de ce Fonds-en-dépôt espagnol : la proposition d'inscription transnationale du Qhapaq Ñan (Camino Principal Andino) sur la Liste du patrimoine mondial.

Ce réseau unique de pistes, également connu sous le nom de « Qhapaq Ñan », a été créé sous l'empire inca dans les Andes et couvre une distance d'environ 6 000 km, de la ville de Pasto en Colombie à la ville de Talca, dans le centre du Chili. Témoignage exceptionnel de l'ingénierie et des capacités d'organisation de l'empire inca, il constitue une occasion unique de lancer un processus d'inscription transfrontalière entre six pays (Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Equateur et Pérou) en vue d'une coopération commune. C'est aussi un puissant moyen de promouvoir le développement durable pour les populations et communautés autochtones unies par le Qhapaq Ñan. Le Centre du patrimoine mondial va organiser deux réunions d'experts pour instaurer la coopération scientifique, internationale et technique du processus de proposition d'inscription.

Le Fonds espagnol va aussi participer à la réalisation d'un nouveau site Web pour le Centre du patrimoine mondial, pour permettre au grand public de disposer facilement d'informations plus complètes sur le patrimoine mondial en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce site devrait aussi permettre aux experts, par des réseaux spéciaux, la consultation et l'échange d'informations à partir de bases de données traitant de questions comme l'établissement de rapports périodiques, le Camino Inca, le patrimoine caraïbe, le patrimoine moderne, le patrimoine en terre et en bois, etc.

Il est aussi prévu au programme du Fonds espagnol de renforcer les capacités techniques pour préserver les fortifications du Pacifique et des Caraïbes dans la région et de tenir une réunion d'experts pour discuter de méthodes de conservation applicables aux fortifications d'Amérique latine.

Un plan de travail pour l'Amérique centrale (El Salvador, Guatemala, Honduras, Panama, Nicaragua et Costa Rica) a été approuvé pour cette année ; il prévoit des réunions et activités portant sur la révision de la Liste indicative régionale.

Un dossier de proposition d'inscription est en préparation pour le Lac Nicaragua avec le soutien du Fonds-en-dépôt espagnol



© N. Sanz

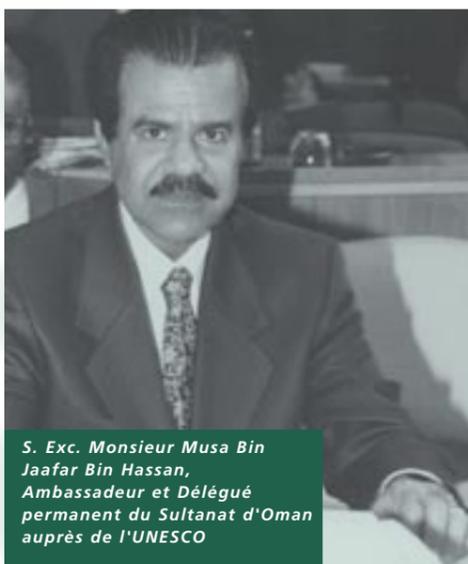
Le Fonds-en-dépôt finance cette année des mesures d'identification de sites archéologiques des Caraïbes susceptibles d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Objectif : revoir le rôle de l'archéologie en tant que patrimoine culturel de la région et définir des stratégies pour établir une Liste indicative des sites des Caraïbes à inclure sur la Liste du patrimoine mondial. Un Plan d'action archéologique pour les Caraïbes va être préparé, pour mise en œuvre en 2004 et 2005.

Une assistance préparatoire a été fournie au Nicaragua pour préparer un dossier de proposition d'inscription de Granada et du lac Nicaragua sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi qu'au Honduras pour l'élaboration de sa Liste indicative.

Le Fonds va aussi fournir une assistance internationale pour la préparation de la Liste indicative de Palau, qui a déjà pris l'initiative de dresser un inventaire national de son patrimoine culturel et historique.

Entretien avec l'Ambassadeur du Sultanat d'Oman auprès de l'UNESCO

La *Lettre* a pu rencontrer S. Exc. M. Musa Bin Jaafar Bin Hassan, Ambassadeur et Délégué permanent du Sultanat d'Oman pour lui demander d'évoquer les réalisations d'Oman lors de son mandat au Comité, et ce qu'il voudrait réaliser avant la fin de son mandat.



S. Exc. Monsieur Musa Bin Jaafar Bin Hassan, Ambassadeur et Délégué permanent du Sultanat d'Oman auprès de l'UNESCO

© V. Froger

Oman est très fier d'avoir deux mandats consécutifs de membre du Comité du patrimoine mondial. La préservation du patrimoine mondial est une responsabilité importante qui a été négligée pendant des années, en particulier dans les pays en développement. Oman est lui-même un pays en développement et il a un rôle précis à jouer. Il a déjà aidé à faire mieux connaître certains des plus importants sites du monde. Parallèlement, nous avons pu faire découvrir et présenter le patrimoine et la culture de notre pays sur la scène mondiale, notamment grâce à des contacts personnels avec des experts internationaux.

L'une des activités marquantes d'Oman a été l'organisation d'un important atelier sur la gestion des aires protégées. L'objectif était de développer les compétences du personnel d'encadrement et des gardes du Sanctuaire de l'Oryx arabe, l'un des quatre sites omanais sur la Liste du patrimoine mondial.

Quand Oman quittera le Comité en 2005, la longue expérience qu'il y aura acquise lui permettra de poursuivre ses idées, sa mission et son engagement en faveur de la préservation du patrimoine naturel et culturel.

Oman a activement participé aux activités du Centre du patrimoine mondial. Que peuvent faire Oman et les autres Etats du Golfe pour s'aider mutuellement dans la région ?

De l'avis général, Oman est un modèle de coopération régionale et internationale. Il a toujours fourni accord officiel et soutien administratif et financier au Centre du patrimoine mondial. C'est ainsi que le Bureau des Affaires culturelles de Sa Majesté le Sultan Qaboos a décidé de financer la traduction en arabe et la publication des textes fondamentaux associés à la Convention du patrimoine mondial, ainsi que la *Revue du patrimoine mondial*, car ils sont utiles non seulement aux Etats du Golfe mais aussi à tous les Etats arabes.

Le « Prix du Sultan Qaboos pour la préservation de l'environnement » témoigne encore de l'importance que Sa Majesté accorde à l'environnement, au niveau national aussi bien qu'international.

Oman joue également un rôle actif dans le domaine du patrimoine, par l'intermédiaire de sa Commission nationale pour l'UNESCO, présidée par S. Exc. Yahya Bin Saud Al Sulaimi, Ministre de l'Education, qui est très attaché au message et aux idées de l'Organisation.

La région du Golfe possède un riche patrimoine qui a été menacé par le formidable développement des vingt à trente dernières années. Quel serait le message d'Oman pour les pays de la région qui vivent un développement aussi radical ?

Ce que nous souhaitons recommander, c'est de rester attentif aux efforts et aux plans d'action qui visent à protéger le patrimoine mondial culturel et naturel, en fournissant un soutien aux organes directeurs du patrimoine mondial, et

en protégeant la diversité culturelle de la planète. Par ailleurs, Oman favorise les processus de développement, la préservation du patrimoine culturel, la sensibilisation générale aux valeurs du patrimoine commun, et nombre d'autres actions. Les pays qui ont une certaine expérience en la matière devraient prendre la responsabilité d'informer et de conseiller clairement les Etats parties, et de concevoir des processus adaptés pour l'archivage et la gestion des informations sur la valeur, les caractéristiques et l'état de conservation des biens du patrimoine mondial.

Le Séminaire régional sur la conservation des constructions en terre, tenu à Mascate du 15 au 17 décembre, a fait ressortir la nécessité de sensibiliser davantage les décideurs et la population à l'importance de ce patrimoine, à son rôle dans le tissu urbain moderne et aux mesures nécessaires à sa protection. Comment peut-on s'inspirer de ce Séminaire pour renforcer la coopération ?

C'est Son Altesse Sayyid Hitham Bin Tariq Al Said, Ministre du Patrimoine et de la Culture qui a personnellement ouvert le Séminaire qui était organisé par son Ministère, en étroite coopération avec le Centre du patrimoine mondial. Cela montre bien l'importance qu'Oman accorde à ce genre de patrimoine, ainsi qu'à la nécessité de le transmettre aux générations futures dans les pays arabes. La mission officielle à Oman du Directeur du Centre du patrimoine mondial, Franceso Bandarin, lors du Séminaire confirme encore les relations étroites entre le Sultanat d'Oman et l'UNESCO.

Ce Séminaire a attiré un grand nombre de participants et montré l'importance de ce type de patrimoine pour beaucoup de pays arabes. Nous pourrions développer la coopération si les autorités compétentes mettent en place des structures pour donner suite aux conclusions du Séminaire en pleine collaboration avec les participants. Il faudrait aussi organiser une séance de travail dans les autres pays concernés. Enfin, il serait constructif d'organiser des ateliers pour traiter séparément les problèmes de conservation des constructions en terre.

Cahiers du patrimoine mondial

Les Cahiers du patrimoine mondial sont essentiellement destinés aux experts du patrimoine mondial, aux autorités nationales et locales et aux gestionnaires de sites. Lancés par le Centre du patrimoine mondial en 2002, ils traitent de questions du patrimoine mondial sous diverses formes : rapports de séminaires, ateliers et réunions, et manuels pour faciliter la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. Les Cahiers comptent actuellement huit publications disponibles au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

No.1 : Managing Tourism at World Heritage Sites: A Practical Manual for World Heritage Site Managers. (En anglais uniquement). Cette publication étudie les conséquences du tourisme pour les gestionnaires de sites et passe aussi en revue les impacts et problèmes liés au tourisme, sans oublier les avantages et les difficultés d'une participation de la population. Elle propose également des suggestions de stratégies et des solutions aux problèmes de gestion du tourisme.

No.2 : Investing in World Heritage: Past Achievements, Future Ambitions. (En anglais uniquement). Ce guide de l'assistance internationale fournie par le Fonds du patrimoine mondial présente un ensemble d'exposés sur des sujets comme « Le cas de la protection collective » et « L'assistance en action ». Cette publication étudie les moyens de répondre à des besoins très divers et montre l'évolution de l'assistance internationale.

No.3 : Rapport périodique Afrique. (En anglais et en français). Cette publication résulte de l'exercice de suivi périodique de la Convention du patrimoine mondial en Afrique en 2001/2002. Elle reflète la mise en œuvre de la Convention au niveau des Etats parties comme à celui des sites.

No.4 : Proceedings of the World Heritage Marine Biodiversity Workshop, Hanoi, Viet Nam, February 25–March 1, 2002. (En anglais uniquement). Cet ensemble de rapports d'atelier traite des problèmes de biodiversité marine du patrimoine mondial par région et publie les recommandations régionales à cet égard. Il cite les difficultés identifiées par la réunion, ainsi que ses recommandations. Il présente aussi les menaces et les analyses de faisabilité des sites hautement prioritaires dans chaque région.

No.5 : Identification and Documentation of Modern Heritage. (En anglais avec deux exposés en français). Ce recueil d'exposés étudie divers aspects du patrimoine moderne par thème et région, ainsi que les prises de position sur les nouvelles visions et tendances présentées à la réunion d'experts d'octobre 2001 sur le patrimoine moderne. L'ouvrage comprend aussi une bibliographie sélective sur le patrimoine moderne.

No.6 : World Heritage Cultural Landscapes 1992-2002. (En anglais uniquement). Cette étude des paysages culturels analyse leur nature et leur répartition et en considère les aspects quantitatifs, géographiques et stratégiques, avec des suggestions d'approches pour l'avenir et douze recommandations.

No.7 : Cultural Landscapes: the Challenges of Conservation. (En anglais avec conclusions et recommandations en français). Cette publication reprend les débats d'un atelier tenu à Ferrare, Italie, en novembre 2002 pour le 30^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. Vue d'ensemble des paysages culturels du patrimoine mondial et des questions de formation en gestion à cet égard, l'ouvrage présente le dialogue interrégional pour la conservation des paysages, avec des informations récentes sur leur protection juridique.

No.8 : Mobiliser les jeunes pour le patrimoine mondial. (En anglais et en français). Cette publication reprend les débats de l'atelier de Trévise, Italie, en novembre 2002, pour le 30^e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. Elle passe en revue les nouveaux moyens de sensibiliser les jeunes à la conservation et à la préservation du patrimoine mondial, y compris les techniques de production de dessins animés sur le patrimoine, bon moyen de communication auprès des jeunes.

Consultation en ligne à <http://whc.unesco.org/pubs.htm>



Patrimoine mondial en péril

Mosquée de Djingareyber, Tombouctou © L. Eloundou Assomo UNESCO

Tombouctou (Mali)

Siège de la prestigieuse Université coranique Sankoré et d'autres medersa, cette ville légendaire du Mali a été une capitale intellectuelle et spirituelle et un centre de propagation de l'islam dans toute l'Afrique aux XV^e et XVI^e siècles. Les trois grandes mosquées de Djingareyber, Sankoré et Sidi Yahia témoignent de l'âge d'or de Tombouctou.

Bien que continuellement restaurée, Tombouctou a été ajoutée à la Liste du patrimoine mondial en péril en 1990 à cause phénomènes naturels menaçants comme l'avancée du sable du Sahara et la stagnation des eaux. Les pluies torrentielles d'août dernier ont causé de nouveaux dommages. Les murs des trois mosquées sont dans un état de dégradation avancée, dû à l'humidité persistante des structures et à l'eau stagnante qui s'accumule à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments. Pendant les mois d'hiver, un vent sec et chargé de poussière, l'harmattan, couvre la ville d'une brume qui obscurcit le soleil, entraînant une désertification qui menace la végétation, les réserves d'eau et les sites historiques de Tombouctou.

Depuis l'inscription du site sur la Liste en péril, le Centre du patrimoine mondial et le gouvernement malien travaillent avec divers partenaires pour assurer sa restauration et sa préservation. Au niveau local, le gestionnaire du site, la Mission culturelle de Tombouctou, les chefs religieux, les associations d'entrepreneurs en bâtiment et des membres de la collectivité locale copèrent avec des organisations internationales comme AFRICA 2009 (pour la gestion et la conservation du patrimoine culturel immeuble), CRATerre-EAG (pour l'expertise technique) et l'ICCROM (pour les activités de conservation et de formation).

La Mission culturelle de Tombouctou a lancé une campagne publique de sensibilisation pour tenter de mettre en place un programme de tourisme durable pour protéger le site, responsabiliser la collectivité locale et développer les revenus du tourisme.

Malgré des progrès, Tombouctou n'a toujours pas de plan de gestion d'ensemble qui tienne compte de la diversité des opinions et intérêts des acteurs concernés et qui propose un compromis entre les efforts pour conserver le site et en préserver l'authenticité et le désir légitime de le moderniser. Une mission du Centre du patrimoine mondial sur place en janvier a également noté la nécessité d'un projet de restauration de l'architecture en terre de la ville.

Villes africaines et patrimoine mondial

Une vue sur la ville de Yaoundé

Dans le cadre du troisième Sommet panafricain AFRICITES tenu à Yaoundé, Cameroun, le Centre du patrimoine mondial a organisé le 4 décembre une session spéciale « Villes africaines et patrimoine mondial », pour sensibiliser les collectivités locales africaines à l'importance de la protection du patrimoine urbain et encourager la proposition de sites et de centres historiques de valeur universelle exceptionnelle pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. La séance de travail a réuni 70 participants, ministres, maires et professionnels du patrimoine mondial, le sous-Directeur général de l'UNESCO responsable du Département Afrique, Noureini Tidjani-Serpos, et le sénateur français et maire de la ville de Chinon, Yves Dauge, ainsi que l'historien Elikia M'Bokolo.

Pourquoi protéger le patrimoine des villes africaines ? Quels avantages pour les maires ? Quel patrimoine protéger ? Telles sont les questions auxquelles a tenté de répondre cette session spéciale compte tenu de la sous-représentation des centres historiques africains sur la Liste du patrimoine mondial.

Les participants ont souligné la nécessité de la protection du patrimoine culturel comme outil de réduction de la pauvreté, et ont montré comment les maires peuvent valoriser le patrimoine urbain. Egalement au cœur des débats, la coopération décentralisée et le rôle des agences de développement, ainsi que les enjeux de l'inscription de centres historiques africains sur la Liste du patrimoine mondial.

La séance de travail a fait ressortir l'extrême importance du patrimoine urbain comme levier de développement des villes africaines et la nécessité d'une grande campagne pour mobiliser la communauté internationale sur cette question. Le groupe a aussi reconnu le rôle essentiel que doivent jouer les municipalités dans la mise en œuvre de stratégies pour protéger le patrimoine urbain, valoriser l'identité urbaine et

améliorer la qualité de la vie dans les villes d'Afrique. Les participants ont unanimement demandé que le patrimoine culturel et naturel devienne partie intégrante des politiques de développement.

Les conclusions de la séance de travail visent à encourager la communauté internationale – dont l'UNESCO et ses partenaires internationaux – à soutenir les efforts des autorités municipales et nationales africaines.

Une recommandation : la création par les autorités nationales d'une structure juridique au niveau local, régional et national qui pourrait adopter des mesures fiscales afin d'obtenir des ressources humaines et financières pour des projets liés à la protection du patrimoine. Les municipalités ont aussi été encouragées à inclure la protection du patrimoine dans leurs plans de développement et à établir une réglementation municipale pour en faciliter l'exécution. Un appel a aussi été lancé aux organisations internationales pour seconder ces efforts.

Les participants ont décidé de lancer « L'Initiative de Yaoundé pour la protection et la valorisation du patrimoine urbain et de la diversité culturelle des villes africaines » avec pour objectif d'établir un programme pour le patrimoine culturel des villes d'Afrique, en étroite collaboration avec les municipalités. Priorités de ce programme : formation des employés municipaux et élus en protection et gestion du patrimoine urbain ; assistance technique aux municipalités pour la politique générale et les programmes concernant le patrimoine ; projets pilotes associant le développement socioéconomique, le patrimoine urbain et la diversité culturelle ; activités susceptibles d'aboutir à l'inscription de villes africaines sur la Liste du patrimoine mondial.

Enfin, il a été créé un comité de représentants des villes, instituts de formation, donateurs, agences et UNESCO, pour poursuivre le travail de l'Initiative de Yaoundé.

© L. Eloundou Assomo



Participants à la Réunion sur le rapport périodique pour l'Amérique du Nord à Québec

© R. Jodoin

Dans le cadre de son programme sur le tourisme, le Centre du patrimoine mondial tiendra pour la première fois un stand à la ITB Berlin

pour en savoir plus

L'UNESCO et l'Agence spatiale européenne ont organisé un atelier de formation à Beyrouth, Liban, et une sortie sur le terrain à Baalbek (15-18 décembre). Cet atelier pour les pays arabes traitait de la **Contribution des technologies spatiales à la gestion des sites du patrimoine culturel et naturel**. Le Centre libanais de télédétection, en coordination avec le Conseil libanais pour la recherche, réunissait pour la première fois des gestionnaires de sites et des experts de différentes agences spatiales de la région arabe. Plus de 45 spécialistes ont participé et ont identifié différents projets pour lesquels les gestionnaires de sites vont bénéficier d'une aide des agences spatiales nationales afin d'améliorer la conservation des sites du patrimoine naturel et culturel.

Début décembre, le gouvernement brésilien a signé le projet **Partenariat Brésil Biodiversité du patrimoine mondial**. Ce projet sur quatre ans sera financé par la Fondation des Nations Unies, le gouvernement brésilien, le WWF américain, Conservation International et The Nature Conservancy, pour un budget total de plus de 4,5 millions de dollars; il soutiendra les activités de conservation des sites du patrimoine mondial du Complexe de conservation de l'Amazonie Centrale, de l'Aire de conservation du Pantanal, du Parc national d'Iguaçu, des Réserves du Sud-Est de la Forêt atlantique et des Réserves de la Forêt atlantique de la Côte de la Découverte.

Le 3 janvier, la voûte de l'église du XII^e-XIII^e siècle de **Mewa Tsadkan Gabriel, Ethiopie**, s'est effondrée, tuant une quinzaine de paroissiens. Bien que cette église ne soit pas classée au patrimoine mondial, elle est historiquement étroitement associée aux églises monolithes de Lalibela inscrites au patrimoine mondial en 1978.

La **2^e Réunion sur l'établissement d'un rapport périodique pour l'Amérique du Nord** s'est tenue à Québec, Canada (20-23 janvier) pour évaluer l'avancement du rapport périodique et convenir d'un processus de consultation publique avant finalisation. Elle a réuni 45 participants, gestionnaires de sites du patrimoine mondial, représentants de Parcs Canada et du Service des Parcs nationaux des Etats-Unis.

Une **Réunion de planification entre les organisations consultatives** – ICOMOS, ICCROM et IUCN – s'est tenue au Siège de l'IUCN le 28 janvier. Les conclusions ont été présentées à une réunion avec les représentants du Centre du patrimoine mondial (29-30 janvier), ouverte par Achim Steiner, Directeur général de l'IUCN, qui a souligné le rôle essentiel de la Convention du patrimoine mondial pour renforcer l'efficacité de la conservation et de la gouvernance à travers le monde. Il a ensuite été débattu d'actions stratégiques communes pour la conservation du patrimoine mondial.

Qui fait quoi ?

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, a effectué une visite officielle dans le Pacifique (28 janvier-4 février), visitant au passage en Nouvelle-Zélande le Parc national de Tongariro, premier paysage culturel sur la Liste du patrimoine mondial. Le Directeur du Centre, **Francesco Bandarin**, avec **Giorgio Croci**, **Kunio Watanabe** et **Hubert Guillaud** de CRA Terre, ont participé à une mission UNESCO de haut niveau à Bam, Iran (voir l'éditorial). **Mounir Bouchenaki**, ADG/CLT, s'est aussi rendu à Bam le 9 février avec l'administrateur du PNUD, **Mark Malloch Brown**, pour représenter le DG lors d'une mission de haut niveau des Nations Unies. M. Bandarin et **Nuria Sanz**, spécialiste du Programme à l'Unité d'Amérique Latine et Caraïbes, ont assisté à la réunion annuelle du Fonds espagnol, à Madrid le 29 janvier (voir page 2). Avec **Giovanni Boccardi**, Chef de l'Unité de la région arabe, le Directeur a aussi assisté à un séminaire régional sur la conservation des constructions en terre à Mascate, Oman (15-17 décembre). **Minja Yang**, Chargée de mission auprès de l'ADG/CLT, a organisé avec Lazare Eloundou une session spéciale sur les villes africaines lors du Sommet Africains à Yaoundé, Cameroun, en décembre (voir page 3). **Natarajan Ishwaran**, Chef de la Section du patrimoine naturel, et **Art Pedersen**, consultant en tourisme et gestion des visiteurs, ont participé à la réunion annuelle du Bureau du Conseil inter-académique à Amsterdam (27-28 janvier) pour promouvoir le rôle des sciences sur les sites naturels et mixtes du patrimoine mondial. **Mechtild Rössler**, Chef de l'Unité Europe et Amérique du Nord, s'est rendue en mission en Bulgarie (3-6 février) avec **Marija Zupancic-Vicar** de l'IUCN, ancien Ministre de l'Environnement de Slovaquie, pour étudier la situation du Parc national de Pirin et de la Réserve naturelle de Srébarna. Mme Rössler a aussi assisté à la 2^e Réunion sur l'établissement de rapports périodiques pour l'Amérique du Nord à Québec, Canada (20-23 janvier). Du 8 au 10 décembre, **Ron van Oers**, Chef de l'Unité Amérique Latine et Caraïbes, s'est rendu au Venezuela; au programme: mission de suivi réactif et d'assistance technique et table ronde sur la conservation et la gestion du site de Coro et son port, avec la participation du Président de l'Institut du patrimoine culturel, **José Manuel Rodriguez**, et d'autres personnalités. M. van Oers est aussi allé à Saint-Vincent et les Grenadines (18-20 novembre) à une réunion sur l'harmonisation des listes indicatives et les possibilités d'inscriptions en séries et transfrontalières dans les Etats parties des Caraïbes orientales. **Feng Jing**, spécialiste du Programme à

l'Unité Asie, s'est rendu en mission de suivi réactif en Inde – Taj Mahal, Fort d'Agra, Fatehpur Sikri et New Delhi (11-16 janvier) – pour évaluer l'état de conservation de ces biens et identifier les besoins urgents en conservation et gestion. **Fumiko Ohinata**, expert associé de l'Unité Europe et Amérique du Nord, a prononcé le discours-programme d'un atelier régional de gestion prévisionnelle pour gestionnaires de sites d'Europe centrale, à Sopron, Hongrie (27-31 novembre), avec la participation de **Tamás Fejérdy**, Président du Comité hongrois du patrimoine mondial, **Hans Horcicka**, Chef du Département de la Protection des Monuments, Ministère fédéral autrichien de l'Education, des Sciences et de la Culture, **Giora Solar**, ICOMOS, et **Christopher Young**, Chef du patrimoine mondial et de la politique internationale à English Heritage. **Marielle Richon**, Point focal du Centre du patrimoine mondial pour les Universités, est allée à Angers, France, le 12 décembre, à une réunion sur le patrimoine mondial dans le Val de Loire. **Anna Sidorenko-Dulom**, spécialiste du Programme à l'Unité des Etats arabes, est allée dans la Vallée du M'Zab en Algérie (2-11 décembre). Objectif: discuter avec les autorités nationales et rencontrer **Zohir Ballalou**, Directeur de l'Office de protection de la Vallée du M'Zab afin d'aider les autorités locales à établir un plan de gestion du site. Elle a aussi visité Ouadane et Chinguetti en Mauritanie (6-13 octobre) pour évaluer l'avancement du projet pilote « Sauvegarde des quatre villes anciennes de Mauritanie ». **Lazare Eloundou**, spécialiste du Programme à l'Unité Afrique, a participé à la 11^e réunion du Comité directeur d'Afrique 2009 à Bobo Dioulasso, Burkina Faso. Avec quatre experts italiens, il a assisté à un séminaire sur les plans de gestion des sites maliens du patrimoine mondial et la réhabilitation de l'architecture en terre de Tombouctou. Il a aussi évalué l'impact des inondations de 2003 sur le site et discuté des mesures à prendre avec les autorités maliennes. **Junko Okahashi** a rejoint l'Unité Asie en janvier. Spécialiste adjointe du Programme, elle va aider à faire appliquer la Convention du patrimoine mondial en Inde, au Népal et au Bhoutan pour les sites culturels et coordonner les activités du Centre du patrimoine mondial avec la Banque japonaise pour la coopération internationale.



Le Directeur général de l'UNESCO Koïchiro Matsuura au Parc national de Tongariro

© A. Vohra



© UNESCO

12 au 16 mars

Salon international du tourisme (ITB Berlin).

Stand du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO : n° 10.1/116.

Berlin Exhibition Grounds, Berlin, Allemagne.

Informations : <http://www.itb-berlin.com> ; itb@messe-berlin.de ; m.richon@unesco.org

14 au 17 mars

Atelier sous-régional sur la conservation et la gestion des villes modernes : le cas de La Plata.

La Plata, Argentine.

Informations : n.sanz@unesco.org

17 au 19 mars

Première réunion internationale d'experts sur le projet du Centre du patrimoine mondial « Sites et observatoires archéoastronomiques ».

En collaboration avec le Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la technologie en Europe. Palazzo Zorzi, Venise, Italie.

Informations : a.sidorenko@unesco.org

21 au 27 mars

Conférence internationale sur la restauration et la renaissance d'Olinda.

Olinda, Brésil.

Informations : n.sanz@unesco.org

24 au 26 mars

Séminaire sur « Le trafic illicite de biens culturels en Asie du Sud ».

(Institut d'études asiatiques, Université Chulalongkorn de Bangkok et Institut international d'études asiatiques de Leyde, Pays-Bas). Bangkok, Thaïlande.

Informations : iias@let.leidenuniv.nl

25 au 27 mars

Conférence sur « Ce que nous apprend le patrimoine mondial – Les enseignements de la préservation et de la gestion internationales de paysages culturels et écologiques d'importance mondiale ».

Natchitoches, Louisiane, Etats-Unis.

Informations : http://www.icomos.org/us/icomos/Symposium/SYMP04/2004_Symposium.htm

24 au 29 avril

Atelier sous-régional sur le site du patrimoine mondial d'Itchan Kala (Programme Terre d'Asie centrale 2002-2012).

Khiva, Ouzbékistan.

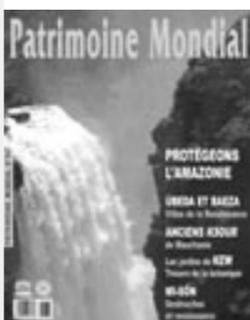
Informations : g.gonzalez-brigas@unesco.org

30 mai

Date limite de soumission des communications et affiches pour le 9^e séminaire international du Forum UNESCO – Université et patrimoine, « Gestion du patrimoine – Centre et périphérie ».

Université de Buenos Aires, Argentine (11-15 octobre 2004).

Informations : www.fadu.uba.ar ; dri@fadu.uba.ar



La Revue du Patrimoine Mondial n°34, janvier 2004. L'article principal de ce numéro, **Protégeons l'Amazonie nous mène à travers les sites du patrimoine mondial dans une des plus grandes régions naturelles vierges de la terre : le Complexe de conservation de l'Amazonie centrale au Brésil, le Parc national de Manú au Pérou et le Parc national Noel Kempff Mercado en Bolivie. Au sommaire également : deux somptueuses villes de la Renaissance en Espagne, Úbeda et Baeza ; les Jardins botaniques royaux de Kew, spectaculaires jardins botaniques de la ville de Londres ; Sanctuaire de Mi-sôn au Viet Nam, dont les tours-sanctuaires renaissent après un siècle de destructions ; et les Anciens ksour de Mauritanie, les villes de Ouadane, Chinguetti, Tichitt et Oualata, d'importants foyers de la culture islamique.**

Tenez-vous au courant des questions concernant le patrimoine mondial et contribuez à le soutenir en vous abonnant à la Revue du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (disponible en anglais, français et espagnol) :

Ediciones San Marcos
Alcántara 11, 28006 Madrid, Spain
tel: 34 91 431 43 19 - fax: 34 91 431 65 39
e-mail: suscripciones@ediciones-sanmarcos.com
<http://worldheritagereview.org>

Patrimoine Mondial

la lettre

Editeur : Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Fax : +33(0)1 45 68 55 70
<http://whc.unesco.org>
e-mail : wheditor@unesco.org

Rédaction : Barbara Giudice

Coordination : Vesna Vujicic-Lugassy
(e-mail : v.vujicic@unesco.org)

Assistance : Karalyn Schenk

Traduction anglais-français : Sabine de Valence

Conception graphique : Nadia Gibson / Grace Hodeir

Impression : UNESCO

ISSN : 1020-0614

Cette Lettre est disponible sur demande en deux versions :

Imprimée :

écrire au Centre du patrimoine mondial

Web :

<http://whc.unesco.org/news/index-fr.htm>